

MÉRIGNAC

CIRCULATION. Les riverains de la rue Hélène-Boucher se battent pour obtenir la réfection et la mise en sens unique de leur rue. Pétition, courriers, rien n'y fait

Colère rue Boucher

de Olivier Delhoumeau

« **Q**uand j'ai acheté ici en 2000, mes voisins m'avaient prévenu : tu veras c'est tranquille, il ne passe que deux ou trois voitures par jour ! »

Huit années ont passé et Claude Derepas déçante. L'ambiance champêtre de la rue Hélène-Boucher qui l'avait tant séduit a fait son temps. Remplacée par une circulation des plus urbaines.

L'accroissement du trafic est surtout perceptible aux heures d'embauche et de débauche. Tout s'accélère en 2003, avec la mise en sens unique de la rue Prosper-Mérimée. Cette modification vise un double objectif : garantir la sécurité publique et préserver la quiétude des riverains. Seulement voilà, ce jeu des chaises musicales ne fait pas le bonheur de tous, en particulier des habitants de la rue voisine Hélène-Boucher, qui constatent un transfert important de la circulation sous leurs fenêtres. La situation se dégrade avec les travaux de requalification de l'avenue de l'Yser, perpendiculaire à l'axe Jean-Macé. Au carrefour entre ces deux avenues, un feu provoque à certaines heures de longues files d'attente. D'où la tentation de repiquer vers Hélène-Boucher.

Quarante maisons. Un premier courrier est adressé début 2007 au maire de Mérignac pour l'alerter des nuisances. Claude Baudry, adjoint chargé à l'époque de cette délégation, y répond en assurant qu'une solution sera bientôt apportée. Mais les jours passent et la gêne persiste.

Mars 2007, une pétition est lancée, qui recueille l'adhésion de la quasi-totalité des riverains. « Pour préserver la tranquillité d'une dizaine de maisons, on déplace le problème dans un secteur où l'on en dénombre une quarantaine. Où est la logique ? Pourquoi y aurait-il deux poids deux



La circulation aurait nettement augmenté depuis 2003, selon Claude Derepas et André Duprat PHOTO BERNARD BONNEL

Réponse de Gérard Chausset

Adjoint au maire de Mérignac et vice-président de la CUB, le Vert Gérard Chausset hérite cette année de la délégation sur les déplacements. Concernant les nuisances de la rue Hélène-Boucher, « je ne connais pas encore le contenu de ce dossier. Nous en prendrons connaissance

lors de la prochaine commission sur les déplacements, prévue jeudi matin. La question était déjà inscrite à l'ordre du jour. Maintenant que les travaux sont terminés avenue de l'Yser, on va regarder le plan de déplacement du quartier dans son ensemble », signale-t-il.

Zoom sur la rue

La rue Hélène-Boucher, située à proximité de deux écoles maternelles, constitue un itinéraire de cheminement pour les élèves des collèges et lycée voisins. Elle coupe d'un côté l'avenue Jean-Macé, qui relie l'avenue Fitzgerald-Kennedy vers l'aéroport, et de l'autre, l'avenue de l'Yser qui permet de rallier le centre-ville de Mérignac.

mesures ? », interrogent Claude Derepas et André Duprat, à l'initiative du mouvement. Réponse du maire : « Je suis intervenu auprès du président de la CUB pour que soient trouvées des solutions techniques. »

Au-delà des nuisances, les pétitionnaires dénoncent l'état déplorable de la chaussée. « Notre rue est une voie de desserte locale. Elle n'est pas prévue pour supporter un tel trafic. C'est aujourd'hui la plus abîmée du quartier. Le bitume est entaillé par endroits. »

Les riverains se plaignent de l'apparition de fissures sur les trottoirs. Et de dépressions au

niveau des plaques d'égout, qui constituent un danger possible pour les deux-roues. « À certaines heures, c'est un véritable itinéraire de dégagement. Je n'incrimine pas les automobilistes qui font comme ils peuvent, mais ce n'est pas à nous de subir tout cela. »

Lycée. Des relevés effectués récemment mentionnent un trafic journalier de 150 véhicules dans un sens, et 750 dans l'autre (flux arrivant de Jean-Macé). « Cette situation est imputable aux travaux de requalification de l'avenue de

l'Yser et aux déviations instaurées depuis Pichey vers le centre-ville », argumente, fin 2007, le maire dans un courrier. « Ces travaux ont été achevés avant l'été et les nuisances persistent », remarque de son côté Claude Derepas. Réfection et changement de circulation dans la rue Hélène-Boucher sont selon lui incontournables. Surtout depuis qu'un nouvel arrêté municipal, datant de mars 2008, attribue un nouveau sens unique à la rue voisine Jean-Renoir... jusqu'à l'avenue Jean-Macé.